



7 - François 1^{er} à Gaillac

Depuis le Moyen Age (1203) les compétences des consuls sont nombreuses et leurs pouvoirs étendus. Les consuls veillent jalousement aux privilèges qui ont été concédés par les différents souverains et prennent la précaution de les faire vidimer par François 1^{er}, Charles IX et Henri IV lorsque la nécessité s'impose. Ainsi en 1519 et 1522, ils font reconnaître le droit de gaudence remis en question par l'administration des Eaux-et-Forêts, qui les autorise à couper chaque année 150 pieds d'arbres dans la forêt de la Grésigne. En 1533, lors du passage de François 1^{er} dans la ville, leur objectif premier est de faire renouveler les privilèges de la ville. En avril 1533, François 1^{er} part de Fontainebleau pour le Languedoc avec la reine et ses deux fils. Il emprunte la route de l'Auvergne, traverse notre Dame-du-Puy le 18 juillet, arrive à Toulouse le 1^{er} août.

Dès que l'intendant de la province confirme aux consuls la venue du roi, ils développent une stratégie de séduction pour arriver à leur fin. Pas moins de cinq délibérations témoignent des mesures prises lors des assemblées des 24, 26 juin, 4 juillet et 17 août 1533. Ils ne veulent pas se laisser supplanter par Albi et n'hésitent pas à mettre à la porte deux consuls d'Albi et leur notaire qui s'étaient invités à une réunion préparatoire pour réclamer que la réception se tienne dans leur ville, la plus importante du diocèse, qui a déjà entrepris des préparatifs. Les consuls de Gaillac ont prévu un budget de 1200 livres ; tous les habitants de Gaillac seront imposés sans exception. On veut que la réception soit réussie. Il faut d'abord nettoyer les chemins et les rues, réparer les portes et les remparts. Il faut également rendre la circulation plus facile dans la ville aux rues étroites, encombrées, où souvent règnent de mauvaises odeurs. On rase les devantures des boutiques et les cloisons des étages supérieurs à une palme de la façade, et on fait rétrécir les avant-toits jusqu'à deux ou trois palmes des murs. Pour accueillir le roi, les consuls doivent faire bonne figure. Dans un premier temps, on décide qu'ils porteront des robes et des manteaux de satin et de damas noir et rouge, puis en définitive on se contentera de celles qui sont en usage. Une belle fille, vêtue de damas blanc, accompagnée de demoiselles d'honneur, présentera les clés de la ville en argent doré, tandis qu'une quarantaine d'enfants, à l'avant du cortège, vêtus de fraises, agiteront de petits drapeaux et crieront « Viva le rey de France ». On fera donner l'artillerie et des cavaliers iront à la rencontre du roi. Mais la réussite ne sera pas au rendez-vous ; les cavaliers perdront selles et brides et l'artillerie est rompue. Le cortège avancera dans la ville en grande pompe sous un pavillon de velours cramoisi brodé de fleurs de lys, porté par les consuls ; fifres et trompettes seront de la fête.

Naturellement, c'est sur les cadeaux destinés à se concilier les bonnes grâces du roi que portent les efforts des consuls. On lui offre une médaille d'or de 300 livres à l'effigie du coq, 20 barriques de vin blanc, 30 de claret. L'entourage influent du roi n'est pas oublié. Le gouverneur du Languedoc reçoit 100 écus pour acheter une mule, le sénéchal 3 pipes de vin blanc (ces dignitaires avaient suggéré les cadeaux...). « *Per et affins que lodit senhor agues per recomandada la vila de Gailhac envers ledit prince et ly demonstrar las dolensas, pauretad et desfortuna de la vila et fer confirma los privileges* ».

Les privilèges seront renouvelés, on délègue un consul et un homme de bien à Toulouse pour remettre les privilèges au sénéchal, et ensuite on rangera les documents avec les archives de la ville dans un lieu sûr. Et « *apres aquels mettra en loc ségur ensemble los autres documens de la villa* ».